

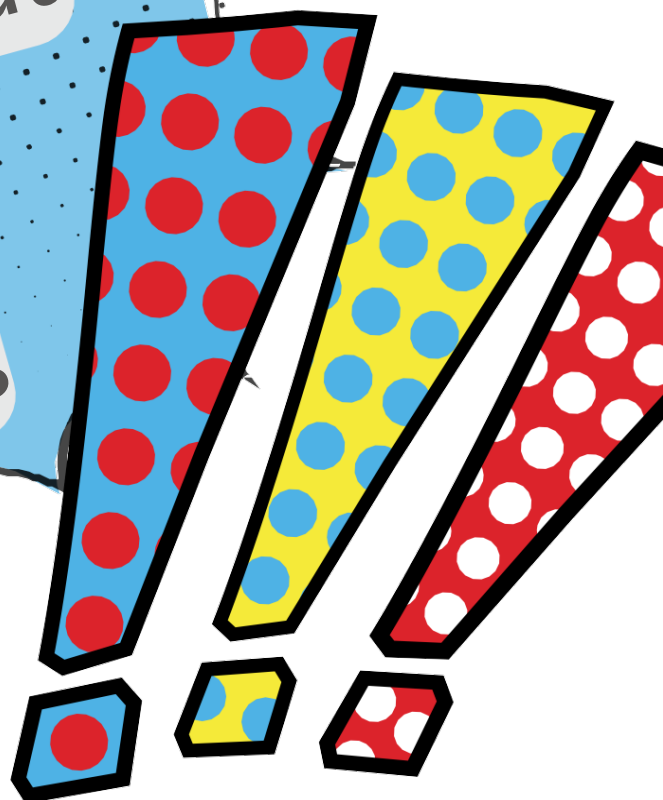
2026-2027



Guide du CMJ de Rognes

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



Favoriser
l'apprentissage
de la
démocratie
participative
et l'exercice
de
la responsabilité
citoyenne

**DONNER LA PAROLE
AUX JEUNES
DANS
UN LIEU
D'EXPRESSION
ET
DE PARTAGE D'IDÉES**

LES MISSIONS DU/DE LA

Conseiller(e) Municipal(e) Jeune de Rognes



Avoir une écoute attentive et bienveillante des idées et envies des autres.



Proposer des idées de projets qui seront débattues, soumises aux votes et transmises aux élu(e)s adultes



Assister aux réunions et groupes de projets auxquels je suis convoqué(e)



Communiquer auprès des élèves et de la population sur des projets organisés



Participer à la vie locale : commémorations officielles, vœux et fêtes...



Engage-toi pour ton village ! ❤️



LA DESIGNATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX JEUNES de Rognes

L'information préalable

Présentation du CMJ : objectifs, fonctionnement, par des élus auprès des enfants

Mise à disposition de ce guide et de la déclaration de candidature

(Distribution en classe, site internet de la commune)

1. Les conditions de candidature

- Organisation par l'école et le collège, en partenariat avec la municipalité selon des modalités à définir

L'école VERRIER pour les CM1 et CM2

Le collège Arthaud Fl. pour chaque niveau

- Pour les jeunes rognens lycéens, en seconde ou en première, candidature spontanée
- Candidat = Être né(e) entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 décembre 2017, avoir ses représentants légaux inscrits sur les listes électorales de Rognes, ne pas avoir de représentant légal élu au sein du conseil municipal (conseiller(ère), adjoint(e) ou maire), fournir une déclaration de candidature signée, l'accord du responsable légal et la production choisie réalisée, remettre l'ensemble à la mairie.

Pour les primaires et collégiens = scolarisés sur la commune de Rognes

- Affichage informatif des candidatures et des productions réalisées par les candidats dans les établissements scolaires ou en mairie pour les candidats lycéens.

4. La durée du mandat

Engagement des jeunes élus à participer durant tout leur mandat de 1 an. Vote chaque année, pour renouveler le CMJ.

2. Les modalités de désignation

- Lieu : En mairie, lors d'un temps dédié.
- Date : A la mi-septembre 2026
- La production personnelle à réaliser sera un critère de validation de la candidature.
- Par **tirage au sort**, tirage par niveau.
- Le Président du bureau de vote est un élu. Les deux assesseurs seront soit des agents de la commune, soit des élus adultes, soit des personnels éducation nationale.
- Chaque niveau de classe sera représenté par un binôme titulaire mixte et un ou une suppléant(e). Le C M J respectera dans la limite des candidatures, la parité.

3. Les élu(e)s au CMJ

- Composition du CMJ de Rognes :

Mixte = binôme (F/G) et **équilibrée** (2 en CM1 + 2 en CM2 + 2 en 6^{ème} + 2 en 5^{ème} + 2 en 4^{ème} + 2 en 3^{ème} + 2 en 2^{nde} + 2 en 1^{ère}

et + 1 suppléant pour chaque niveau)

- 24 conseiller(ère)s = 16 candidats (8 binômes F/G) + 8 suppléants ayant été tirés au sort

Le fonctionnement du CMJ

Participation active à des séances plénières

- Sur convocation avec ordre du jour adressée 8 jours avant, aux conseillers et à leurs responsables légaux
- Temps privilégiés d'échanges et débats, de présentation des travaux des commissions
- Prise de parole sur demande et dans le respect des interlocuteurs (même si désaccord)
- Prévue 1 fois par période scolaire (entre 2 périodes de vacances)
- Compte-rendu de séances à réaliser par un élu désigné en début, puis à diffuser

Participation active à des commissions thématiques

- Réunions ponctuelles de travail par petits groupes de jeunes conseillers
- Nombre et thématiques à déterminer lors de la 1ère séance plénière, selon les centres d'intérêt et les idées

Participation active à des événements locaux

- Cérémonies commémoratives officielles
- Temps forts de la vie locale : Vœux, fêtes, ...

Le CMJ est présidé par le Maire et /ou un conseiller municipal

Le CMJ, c'est aussi



Un encadrement

- Par au moins, un élu référent du Conseil Municipal et un référent animateur
- Lien avec le Conseil Municipal, vérifiant la faisabilité des actions envisagées et le respect des échéances
- Garant du respect des objectifs et des règles de fonctionnement du CMJ
- Assurant l'animation des réunions et attentif à la gestion de la parole
- Gérant l'envoi des convocations et ordres du jour
- Accompagnant lors des actions et des participations événementielles

Des moyens matériels et financiers

- Mise à disposition d'une salle communale pour les diverses réunions
Possibilité d'utilisation du matériel communal pour les projets : photocopieuse, ordinateur, vidéoprojecteur, ...
- Vote municipal d'un budget spécifique annuel
- + étude de financement selon projet et recherche de subvention = initiation à la gestion et appréhension des réalités budgétaires et organisationnelles

Des partenaires

Les enseignants qui accompagnent les jeunes dans leur démarche de candidats, d'électeurs, en lien avec la notion d'éducation civique du programme scolaire



Fiche de candidature au Conseil Municipal des Jeunes de Rognes 2026/2027



PHOTO

Nom.....Prénom.....

Date de naissance / / * Fille *Garçon

École/ Collège/ Lycée

Classe.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Tél. portable Mail.....

Je soussigné(e).....
déclare être candidat(e) à la désignation par tirage au sort au Conseil Municipal
des Jeunes de la commune de Rognes pour le mandat de 2026/2027.

Partie Représentants légaux :

* Parent 1

* Parent 2

* Tuteur

Nom.....

Prénom.....

Tél. Portable..... Mail.....

* Parent 1

* Parent 2

* Tuteur

Nom.....

Prénom.....

Tél. Portable..... Mail.....

Autre personne à contacter : (en cas d'indisponibilité de l'un des deux parents)

Nom.....

Prénom.....

Tél. Portable..... Mail.....

Fait à Le

Signature du candidat

Signature(s) du (des) représentant(s)
Légal(aux)

Être Conseiller(e) Municipal(e) des Jeunes (CMJ) de Rognes, ce n'est pas qu'être candidat(e) à un titre d'élus, c'est avant tout montrer que l'on sait observer son village, écouter les autres et proposer des idées concrètes. Les CMJ ont vocation à faire émerger des projets de citoyenneté, d'environnement, de culture, de sport ou de solidarité.

Chaque candidature devra **obligatoirement** être accompagnée d'une **production individuelle au choix** parmi celles proposées ci-dessous, **selon les niveaux de classe**.

Pour les CM1-CM2 et les 6^{ème}

1. Une affiche

- « Qui suis-je ? »
- « Ce que j'aime à Rognes »
- « Mes 3 idées pour les enfants du village »
- Un slogan.

2. Une carte postale du futur Rognes

Dessiner :

- le Rognes idéal en 2030 ;
- de nouveaux jeux ;
- davantage de nature ;
-

3. Une bande dessinée de 4 ou 6 cases

Thème « Une journée dans la peau d'un élu du CMJ »

1. Je remarque un problème.
2. J'en parle aux habitants.
3. Je propose une idée.
4. Le projet est réalisé.

Pour les collégiens et lycéens

1. Profession de foi illustrée sous forme d'une page

Pourquoi j'aime Rognes ?

Mes valeurs...

- Respect
- Écologie
- Solidarité
- Vivre ensemble

Mes priorités...

- Mobilité douce.
- Événements culturels.
- Activités sportives.
- Protection de l'environnement.

2. Mini-enquête auprès des habitants

Questionnaire possible :

- Qu'aimeriez-vous améliorer à Rognes ?
- Quelles animations souhaiteriez-vous ?
- Quels lieux mériteraient d'être mieux aménagés ?

Restitution sous forme :

- d'infographie ;
- de graphique(s) ;
- d'une affiche

AUTORISATION PARENTALE



Votre enfant souhaite devenir membre du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de la commune de Rognes. Afin de lui permettre de participer à ce dispositif, il est nécessaire de remplir cette autorisation parentale.

Je soussigné(e).....

Domicile.....

Représentant légal l'enfant.....

- ◆ Autorise mon enfant à déposer sa candidature pour le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de la commune de Rognes pour la période 2026/2027.
- ◆ Autorise mon enfant, **si désigné(e)**, à participer à toutes les actions liées au CMJ.
- ◆ Autorise mon enfant à être véhiculé par les moyens de transport de la commune pour tout déplacement dans le cadre du CMJ.
- ◆ Autorise mon enfant à être filmé, photographié, sans contrepartie financière, seul ou en groupe dans le cadre du CMJ afin que son image puisse être diffusée dans les supports de communication tel que la fenêtre du Foussa, affiches, dépliants, site internet de la commune de Rognes, objets promotionnels, livrets... Les légendes accompagnant les photographies ne devront pas porter atteinte à ma réputation ou ma vie privée.
- ◆ Autorise les responsables du CMJ à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé et de sécurité de mon enfant sur demande d'un médecin.
- ◆ Autorise mon enfant à recevoir par voie postale, courriel, messages texte, les différentes informations relatives au CMJ (invitations, réunions, programmes, rendez-vous...).
- ◆ Atteste avoir pris connaissance du fonctionnement du CMJ et en accepte l'organisation, les déplacements que mon enfant devra effectuer.
- ◆ Prend note que la commune de Rognes m'a informé de la nécessité que mon enfant soit couvert par une assurance responsabilité civile et individuelle couvrant les accidents corporels. **(Joindre une attestation)**

Assureur : N° du contrat :

- ◆ M'engage à transmettre tout changement de numéro de téléphone ou d'adresse mail.
- ◆ **Les parents reconnaissent avoir pris connaissance du règlement.**

Fait à..... le.....

Signature du candidat
(Précédée de la mention lu et approuvé)

Signature(s) du (des) représentant(s) légal(aux)
(Précédée de la mention lu et approuvé)

Guide du CMJ

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

